

Alliance Atlantique

La Marine dans l'OTAN

Depuis 1949, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) participe à garantir la liberté et la sécurité de ses membres par des moyens politiques et militaires, notamment navals. Cette alliance défensive rassemble aujourd'hui 29 pays. Après avoir quitté la structure militaire intégrée en 1966, la France participe à nouveau pleinement à l'organisation depuis 2009.

Par exemple, en ce début 2018, l'état-major FRMARFOR (Force aéromaritime française de réaction rapide) à Toulon prend pour un an le commandement de la composante maritime (Maritime Component Command - MCC) de la Force de réaction rapide de l'OTAN. L'occasion d'apprendre à mieux connaître l'OTAN, côté mer.

● DOSSIER RÉALISÉ PAR CHARLES DESJARDINS ET L'ASP MARIE MOREL

Dès l'origine

L'alliance autour de l'océan

Le 4 avril 1949, les ministres des Affaires étrangères de dix pays d'Europe (Belgique, Danemark, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) et deux d'Amérique du Nord (États-Unis, Canada) se réunissent à Washington pour signer le Pacte Atlantique qui crée l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN).

PARTENARIAT « TRANSATLANTIQUE »

Cette alliance a une forte dimension maritime. Le traité de 1949 utilise la formule « région de l'Atlantique nord » (articles 5 et 6) et le partenariat entre les membres est qualifié de « transatlantique ». L'océan est considéré comme un lien entre les pays membres qui constituent « une communauté de valeurs unique en son genre, attachée aux principes de la liberté individuelle, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'état de droit ».

PRINCIPE DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

Dans son article 5, le traité de 1949 pose comme principe « qu'une attaque armée » contre un ou plusieurs de ses signataires sera considérée « comme une attaque dirigée contre toutes les parties ». Elle donnera lieu à « l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 512 de la Charte des Nations unies. » L'OTAN est ainsi un instrument de sécurité collective, ses membres se prêtent une assistance mutuelle.

FONCTIONNEMENT DE L'OTAN

Le consensus est le principe de base du fonctionnement au sein de l'OTAN. La souveraineté et l'indépendance de chaque État membre y sont respectées. Du point de vue militaire, l'Alliance dispose aujourd'hui de deux commandements stratégiques :

- le commandement allié des opérations (ACO, Allied Command for Operations) dirigé par le commandant suprême des forces alliées en Europe (SACEUR) et son état-major, le SHAPE (Supreme Headquarters Allied Powers in Europe, Grand Quartier général des puissances alliées en Europe) à Mons (Belgique) ;
- le commandement allié pour la transformation (ACT, Allied Command



Le siège de MARCOM (Allied Maritime Command ou Commandement maritime allié) à Northwood, au nord-ouest de Londres, (Royaume-Uni).

Niveau politique



Niveau militaire



Niveau stratégique



(1) Le comité militaire est la plus haute instance militaire de l'OTAN. C'est la principale source d'avis militaires pour le Conseil de l'Atlantique nord et le Groupe des plans nucléaires. Il donne des directives aux commandants stratégiques.

Transformation) installé à Norfolk (États-Unis), créé en 2003. Depuis 2009, le poste de commandant suprême allié pour la transformation est occupé par un officier général français. C'est actuellement le général d'armée aérienne Denis Mercier qui exerce cette fonction depuis 2015.

LA STRATÉGIE MARITIME DE L'OTAN

En 2011, l'OTAN a reformulé sa stratégie maritime, en conformité avec son concept stratégique global, lui-même redéfini en 2010. Elle repose désormais sur quatre piliers. Les trois premiers font partie de ses tâches fondamentales.

Ce sont : la **dissuasion** et la **défense collective** grâce au déploiement rapide de ses forces maritimes ; la **gestion de crise** (via par exemple l'imposition d'un embargo ou la conduite d'opérations d'interdiction maritime, de lutte contre le terrorisme et d'aide humanitaire) ; la **sécurité coopérative** en aidant à instaurer la sécurité et la stabilité tout en prévenant les conflits. Le 4^e pilier est la **sécurisation des espaces maritimes**. L'OTAN contribue à la protection des lignes de communication maritimes d'importance vitale et garantit la liberté de navigation. Cette mission de sécurisation occupe une place de plus en plus importante dans l'agenda de l'organisation et s'appuie sur un vaste programme pluriannuel d'exercices et d'entraînements maritimes (voir pp. 22 et 23). C'est également dans ce cadre que l'Alliance intensifie la coordination et la coopération avec l'Union européenne.

MARCOM ET LA CONDUITE DES OPÉRATIONS MARITIMES

Placé sous la direction du grand quartier général des forces alliées en Europe (SHAPE), MARCOM (Allied Maritime Command ou Commandement maritime allié) met en œuvre cette stratégie. MARCOM est, pour l'OTAN, le fédérateur (hub) et la

voix du maritime. Il conseille SACEUR, dont il est une sorte de commandant de théâtre maritime. À travers lui, son chef, le « COM » MARCOM, assure le contrôle opérationnel de toutes les forces maritimes transférées sous le commandement de SACEUR. Il est basé à Northwood, au nord-ouest de Londres (Royaume-Uni). MARCOM englobe deux commandements subordonnés : le commandement OTAN des forces sous-marines (COMSUBNATO) et le commandement OTAN des forces aéronavales (COMMARAIR), ainsi que le centre OTAN de la navigation commerciale, qui joue un rôle important d'échange d'information et d'alerte avec les compagnies maritimes privées. MARCOM est actuellement commandé par le vice-amiral d'escadre britannique (VAE) Clive Johnstone. Il est secondé par un officier général français, le VAE Hervé Bléjean (voir pp. 20-21).

LES FORCES NAVALES PERMANENTES

Pour mener ses opérations maritimes, l'Alliance atlantique dispose de quatre forces navales permanentes (Standing Naval Forces ou SNF) dont les commandants sont placés sous l'autorité de MARCOM. Ces forces multinationales assurent une présence navale continue et dissuasive dans la zone maritime préférentielle de SACEUR. Elles suivent un programme préétabli d'exercices, de manœuvres et d'escales, et peuvent être rapidement déployées à l'apparition d'une crise, à la demande de SACEUR.

Les SNF se répartissent en deux fois deux groupes : deux groupes de frégates (les Standing NATO Maritime Groups 1 et 2 ou SNMG1 et 2) et deux groupes de lutte contre les mines (Standing NATO Mine Countermeasures Group 1 et 2 ou SNMCMG1 et 2). Composés de navires mis à disposition par les pays de l'Alliance, ces SNF comptent idéalement six bâtiments. Pour les SNMG, ce sont au minimum trois frégates, trois autres étant en alerte, et un ravitailleur.

LA FORCE DE RÉACTION NAVALE

La génération rapide d'une force navale est rendue possible autour des SNF qui en forment l'avant-garde, rejointe dans un temps relativement court par l'état-major de conduite d'alerte. ●



Retrouvez le Concept stratégique pour la défense et la sécurité des membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

La France, un allié majeur

Membre fondateur de l'OTAN en 1949, la France participe pleinement à l'Alliance dès ses débuts. Cependant, en mars 1966, Charles de Gaulle décide le retrait du commandement militaire intégré de l'OTAN. Les 29 bases de l'OTAN installées sur le territoire depuis le début des années 50 sont dissoutes. Pourtant, la France conserve un statut particulier et reste une pièce maîtresse du dispositif de défense allié en Europe occidentale.

Dans les années 70, puis en 1983, lors de la crise des euromissiles, les rapprochements entre Paris et l'Alliance sont sensibles. Au Kosovo en 1999 ou en Afghanistan à partir de 2001, la France participe à plusieurs opérations conduites sous l'égide de l'OTAN.

Enfin, en 2009, lors du sommet de Strasbourg-Kehl, la France officialise son retour dans la structure du commandement intégré de l'OTAN. Son souhait : retrouver toute sa place au plan décisionnel dans la structure militaire de l'organisation, cela a notamment permis à la France d'occuper le prestigieux poste de SACT.

Plusieurs marins occupent aujourd'hui des postes éminents au sein de l'Alliance. Il s'agit notamment du VAE Éric Chaperon, chef des représentations militaires françaises auprès des comités militaires de l'OTAN et de l'Union européenne à Bruxelles (Belgique). Il porte les positions de la France lors des négociations au sein de l'organisation militaire de l'Alliance. Le VAE Hervé Bléjean est commandant adjoint (Deputy Commander) du commandement maritime (MARCOM) à Northwood (Royaume-Uni) (voir pp. 20-21). Le VA Gilles Humeau est chef adjoint (deputy chief) du commandement interarmées des opérations (Joint Forces Command ou JFC) de Naples (Italie) et, à ce titre, en charge de la planification et de la conduite des opérations pour la Méditerranée.

De nouveau pleinement présente au sein de la structure intégrée de l'OTAN, la France garde cependant une particularité : elle ne participe pas au groupe des plans nucléaires (NPG). À l'heure actuelle, la France est le troisième contributeur budgétaire (10,63 %), après les États-Unis (22,14 %) et l'Allemagne (14,65 %) et avant le Royaume-Uni (9,85 %). Avec sa liberté d'appréciation, de décision et d'action, elle se donne les moyens d'influer sur l'évolution de l'Alliance à la hauteur de ses responsabilités et engagements.



Le 17 mai 2017, conférence de presse conjointe avec le président du Comité militaire, le général Petr Pavel, le commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Curtis M. Scaparrotti, et le commandant suprême allié transformation, le général Denis Mercier.

Témoignage

VAE Éric Chaperon



« Conseiller militaire de nos ambassadeurs auprès du Conseil de l'Atlantique nord (CAN) et du Conseil de politique et de sécurité (COPS), je représente le chef d'état-major des armées (CEMA) au sein des comités militaires de l'OTAN et de l'Union européenne (UE). Avec mes homologues, nous nous réunissons chaque semaine pour débattre des questions militaires et pour conseiller les instances politiques des organisations. J'accompagne le CEMA quand il participe aux comités militaires des « Chiefs of Defence ». À l'OTAN comme à l'UE, je dispose d'un général adjoint et d'officiers traitants spécialisés (opérations, capacités, SIC...), qui représentent le ministère des Armées dans les comités et négocient en son nom les documents proposés aux nations.

Ma position entre l'OTAN et l'UE me permet de développer une vision globale et de veiller à la complémentarité des deux organisations, lesquelles agissent souvent de concert. L'une, adossée aux États-Unis, constitue une puissante alliance militaire ; la seconde conjugue des moyens militaires plus modestes avec d'autres outils (diplomatie, police, économie...) dans une approche globale de la sécurité. La France tient à ce que l'UE puisse agir seule militairement si les circonstances politiques l'exigent. »

Entretien avec le VAE Hervé Bléjean, commandant adjoint (Deputy Commander) du commandement maritime (Marcom) de l'OTAN à Northwood (Royaume-Uni)

«Promouvoir une vision maritime stratégique à 360 degrés»



© OTAN/DENVER APPELHANS

© ARMADA-BAC PATINO



© MN

Après avoir été sous-chef d'état-major opérations du commandement des forces alliées à Naples (2016), Hervé Bléjean est commandant adjoint du commandement maritime (MARCOM) de l'OTAN depuis juin 2017. Cette structure interalliée désormais unique est basée à Northwood, près de Londres (Royaume-Uni).

COLS BLEUS: Amiral, quelle est la mission du commandement maritime de l'OTAN (Allied Maritime Command ou MARCOM) dont vous êtes le numéro 2 ?

VAE HERVÉ BLÉJEAN: MARCOM se veut être la voix maritime de l'OTAN au service des

marines alliées. Mu par le besoin de donner de la cohérence au sein de l'OTAN naval, il agit en fédérateur de celles-ci dans les domaines de la formation et de l'entraînement des forces navales, des travaux conceptuels et de doctrine tirés des enseignements des exercices, et de la connaissance maritime du théâtre.

Cette vision de cohérence, partagée par la France, est soutenue par la Gouvernance Maritime de l'Alliance (AMG) que notre nation a contribué à mettre en place et qui fait de MARCOM une sorte de « hub maritime ». MARCOM doit aussi assurer la permanence du commandement des opérations et forces placées sous son contrôle: l'opération Sea Guardian en Méditerranée et les quatre groupes maritimes permanents, pour l'essentiel. Enfin nous nous entraînons à assumer le rôle de commandant de composante maritime en opération majeure pour lequel MARCOM a été certifié fin 2017.

CB: Cette dernière décennie a vu les missions et le positionnement de MARCOM évoluer, pouvez-vous nous expliquer comment et pourquoi ? Quelles perspectives pour le futur ?

VAE H. B.: MARCOM dans sa forme actuelle est relativement jeune. Au sommet de Lisbonne, les alliés avaient décidé de fusionner les deux commandements maritimes existants en un seul, basé à Northwood depuis 2012. Après un temps consacré à cette réorganisation, une deuxième phase consiste pour MARCOM à développer une capacité opérationnelle plus affirmée.

Cette évolution accompagne plus généralement celle de l'OTAN qui prend en compte le nouvel environnement stratégique: nous revenons aux fondamentaux en quelque sorte et à la capacité de l'OTAN à assurer son rôle premier d'assurance collective. Dans cette logique, le domaine maritime présente un

environnement de compétition, voire de contestation, aux marches de l'Europe, qui nous amène à réaffirmer le besoin de préparation collective au combat naval moderne. C'est aussi le rôle de MARCOM de plaider pour une vraie compréhension maritime au sein de l'Alliance en promouvant une vision maritime stratégique à 360 degrés car les océans ne sont pas cloisonnés: ce qui se passe en Atlantique n'est pas sans rapport avec la Méditerranée, on ne saurait s'intéresser à la Baltique sans porter un regard en mer Noire. L'année 2018 verra une adaptation de la structure de MARCOM en conséquence de l'adaptation générale de la structure de commandement de l'OTAN. Il faut bien définir ce que sera ce nouveau MARCOM au bénéfice des alliés: plus résilient, plus capable, mieux connecté. Il ne s'agit pas de prendre du pouvoir mais de mieux servir. Le soutien de l'OTAN à l'Union européenne reste aussi un chantier en développement où le maritime a toute sa place.

CB: Vous avez évoqué la notion de « hub maritime », qu'entendez-vous par là ?

VAE H. B.: MARCOM veut offrir aux alliés plusieurs niveaux de cohérence dans le domaine maritime.

La cohérence de la gouvernance est assurée par l'AMG et sera consolidée par le nouveau document de « posture maritime de l'Alliance ». MARCOM présente également une vision partagée de l'information maritime. Dans un univers interconnecté, il serait préjudiciable que nos centres opérationnels maritimes (COM) soient isolés. MARCOM comme hub de l'information maritime joue un rôle de coordinateur général. Au sein du COM, les images et données, en provenance des COM des pays qui en sont dotés et des systèmes de comptes rendus maritimes, sont fusionnées en

Interview

CA Didier Malettre, autorité de coordination des relations internationales de l'état-major de la Marine (ALRI)



© J. SALLES/FCPAD

Cols Bleus: Amiral, au sein de l'état-major de la Marine, vous êtes l'autorité en charge de la coordination pour les relations internationales. À ce titre, quelle part tient l'OTAN dans vos préoccupations ?

CA Didier Malettre : Les relations internationales recouvrent à la fois les relations

bilatérales avec nos partenaires et alliés mais aussi les rapports multilatéraux, particulièrement au sein de l'OTAN et de l'Union européenne (UE). Ces deux volets doivent être cohérents et complémentaires dans la mesure où beaucoup de nos partenaires bilatéraux privilégiés sont également nos alliés dans l'OTAN.

D'un point de vue militaire, l'OTAN est le garant de l'interopérabilité et de la capacité à commander un engagement d'envergure dans la durée. La priorité est donc d'entretenir cette interopérabilité en s'entraînant et en visant le haut du spectre des savoir-faire tactiques.

C. B : Pourriez-vous développer les deux aspects de notre appartenance à l'OTAN dans le domaine maritime : d'une part ce que l'Alliance apporte à la Marine nationale et, d'autre part, ce que la Marine nationale apporte à l'Alliance ?

CA D. M. : L'Alliance apporte à la Marine nationale des opportunités uniques d'entraînement de haut niveau pour nos unités et pour notre état-major tactique projetable. La Marine nationale apporte à l'Alliance des savoir-faire qui couvrent l'ensemble du spectre et en particulier le haut de ce spectre, par exemple le groupe aéronaval et la lutte sous la mer.

Le cas de FRMARFOR, qui concentre l'expertise nationale de commandement tactique, est un bon exemple de cette situation gagnant-gagnant.

C. B : Comment concilier nos engagements au sein de l'OTAN et de l'Union européenne ?

CA D. M. : Le domaine maritime est un lieu privilégié pour exprimer la complémentarité OTAN/UE. Le groupe aéronaval agrège systématiquement des moyens de nos partenaires européens (frégates, hélicoptères...) et sa mise en œuvre peut se faire dans le cadre de l'OTAN ou dans tout autre dispositif multilatéral ou bilatéral. L'OTAN a une plus-value essentiellement militaire à laquelle l'UE ne peut, ni ne veut prétendre. A contrario, l'UE est plus efficace que l'OTAN pour des opérations qui exigent une forte coordination civilo-militaire.



2

1 Le 4 novembre 2017, le VAE Hervé Bléjean a rencontré le ministre géorgien de l'Intérieur, Giorgi Mghebrishvili, pour discuter de l'approfondissement des relations maritimes entre l'OTAN et la Géorgie.

2 L'exercice OTAN Dynamic Manta de lutte anti-sous-marine s'est déroulé en mars 2017 avec d'importants moyens navals et sous-marins.

une image maritime unique sur toute la zone de responsabilité de SACEUR; MARCOM est ainsi relié à CECMED et CECLANT. MARCOM cherche aussi à fédérer les différents discours maritimes pour en consolider la portée. L'« Entreprise maritime » qu'il anime réunit tous les acteurs pertinents de l'OTAN qu'ils soient au sein de la structure du commandement intégré, commandement allié opérations (ACO) ou commandement allié transformation (ACT), mais également les structures de forces des alliés. Les quatre états-majors de forces maritimes, dont FRMARFOR, sont au cœur de ce dispositif. C'est enfin un lien supplémentaire avec l'industrie maritime à l'aide du « NATO shipping center » qui s'ajoute à cet échange d'informations.

CB : Comment voyez-vous le rôle la France dans le domaine maritime, au sein de l'OTAN et plus précisément de MARCOM ?

VAE H. B. : L'expertise opérationnelle incontestable et reconnue acquise par notre marine engagée quotidiennement, en utilisant un spectre complet de capacités, est essentielle à l'OTAN et à MARCOM. Il est important que nous persistions à peser dans les orientations et les évolutions en cours. La France doit continuer à faire preuve d'une

haute exigence, ce qui en fait un partenaire pas toujours confortable au sein de l'Alliance. Mais cette analyse des risques, aussi bien dans le domaine opérationnel que dans celui de l'investissement financier ou en ressources humaines, doit s'accompagner d'une analyse des opportunités que peut nous offrir l'OTAN. Ce retour sur investissement pour notre pays qui doit continuer de tenir son rang dans les évolutions à venir doit pouvoir bénéficier à notre marine. Plusieurs domaines offrent ces perspectives : l'interopérabilité, l'entraînement qui doit apporter une plus-value, la relation avec FRMARFOR et son utilisation et promotion au juste niveau... Les insérés au sein de MARCOM sont aussi là pour soutenir cette démarche.

CB : Un mot sur les marins français qui servent au sein de MARCOM ? Quelle expérience en retirent-ils ?

VAE H. B. : Sur les 300 membres de l'état-major, plus de 10% sont français. Beaucoup sont placés à des postes clés et tous, officiers ou officiers mariniers, sont reconnus pour leurs compétences techniques, pour leurs savoir-faire et expériences opérationnelles parfois uniques. Nous avons donc une réelle capacité à être entendus et influencer la structure. Je peux aussi affirmer que tous les insérés français ont une conscience responsable de leur devoir de double loyauté envers le commandant qu'ils servent et aussi envers leur Nation et les forces armées dont ils proviennent. Ce sont des positions qui apportent beaucoup à MARCOM mais aussi aux intéressés. Il faut considérer ces affectations comme validant un parcours opérationnel, en anglais qui plus est ! Le retour sur investissement pour la Marine nationale est positif, grâce à des insérés épanouis et valorisés. J'en fais d'ailleurs un objectif personnel. ●

La Marine nationale en action dans l'OTAN

Opérations et exercices

Tout en conservant sa capacité autonome d'appréciation des situations, la Marine mène des activités opérationnelles et des exercices dans le cadre de l'OTAN. Objectifs : maintenir et renforcer les liens entre les membres de l'Alliance et développer l'interopérabilité.

LA PARTICIPATION FRANÇAISE AUX OPÉRATIONS MARITIMES DE L'OTAN

• Active Endeavour (OAE) (2001-2016).

Lancée immédiatement après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, l'opération Active Endeavour (OAE) est la seule opération initiée par l'OTAN sur la base de l'article 5 du traité de l'Atlantique, qui pose le principe de la sécurité collective et prévoit l'exercice du « droit de légitime défense collective ». Elle poursuivait un double objectif : démontrer la solidarité de l'OTAN dans sa lutte contre le terrorisme et contribuer à déjouer ces activités en Méditerranée orientale. Elle s'est déroulée de 2001 à 2016. Au total, 17 unités de la Marine nationale y ont participé (porte-avions, bâtiments de projection et de commandement (BPC), frégates anti-sous-marines, frégates de type *La Fayette*, frégates de défense aérienne, frégates de surveillance, patrouilleurs de haute mer). Bilan : en 15 ans, plus de 128 000 navires marchands soumis à un contrôle, dont 42 000 par la Marine nationale. En octobre 2016, l'opération Active Endeavour a laissé place à l'opération de sécurité maritime Sea Guardian.

• Sea Guardian (depuis 2016).

Sea Guardian n'a pas le même objectif que l'opération Active Endeavour : c'est une évolution vers une opération de sécurisation (non article 5) de l'espace maritime méditerranéen, décidée en juillet 2016 au sommet de Varsovie. Elle vise notamment à améliorer la connaissance de la situation maritime, dissuader et contrer le terrorisme en mer, tout en rehaussant les capacités des acteurs de la sécurité maritime des pays non-OTAN. L'opération Sea Guardian est appuyée par les forces navales opérant en Méditerranée qui agissent en soutien, ainsi que celles qui sont fournies volontairement par les nations contributrices, dont la France, pour les actions déclenchées régulièrement, les « focus ops ». Depuis son lancement, environ un millier de



© EMA 1



© CHRISTIAN VALVENDE/OTAN/MN 2

1 L'exercice Dynamic Mongoose s'est déroulé du 23 juin au 5 juillet 2017 entre l'Islande et la Norvège.

2 Le PSP *Flamant* lors de l'exercice de secours en mer Dynamic Mercy 2017.

navires civils ont été soumis au contrôle des alliés. Fin mai 2017, un de ces « focus ops » a été mené en Méditerranée occidentale par un Task Group sous commandement français et composé de la frégate de type *La Fayette* *Guépratte*, de la frégate italienne *Scirocco*, du patrouilleur espagnol *Serviola* et du sous-marin espagnol *Galerna*. Des *Atlantique 2* de la 21F et de la 23F intervenaient également.

LES « ASSURANCE MEASURES »

Les mesures d'assurance (assurance mesures) de l'OTAN sont des ensembles d'activités qui visent à renforcer la défense des pays membres, à rassurer leur population et à décourager une agression potentielle. Au nombre d'une centaine par an au total (terre, air et mer), il s'agit notamment dans le domaine maritime de « patrouilles intensifiées » en mer Baltique et en mer Noire notamment avec les quatre groupes permanents de l'OTAN (SNMG 1 et 2,

SNMCMG 1 et 2). Plusieurs unités de la Marine nationale sont régulièrement déployées dans ce cadre ou participent à des entraînements interalliés qui leur sont associés. Les deux dernières participations françaises en date sont les patrouilles de la frégate *Guépratte* en mer Noire entre mi-novembre et mi-décembre 2017 et celles d'un *Atlantique 2* (ATL2) stationné pour l'occasion à Constanta (Roumanie).

LES EXERCICES

Les pays de l'Alliance et les pays partenaires mènent des exercices en mer (dits aussi Livex, par opposition aux CAX, exercices simulés par ordinateur) pour tester des procédures et des tactiques tout en améliorant leur interopérabilité et en progressant dans la maîtrise d'actions de combat de haute intensité. Moins visibles, les exercices d'état-major sont pourtant tout aussi importants et nombreux. Ils mettent en œuvre les moyens de commandement et de contrôle et exercent les centres de commandement à planifier et conduire la partie militaire d'une gestion de crise ou de conflit. Grâce à ces exercices, les forces de l'OTAN s'entraînent à travailler ensemble efficacement pour

maintenir un haut niveau d'interopérabilité. Il faut distinguer les exercices strictement OTAN des exercices nationaux, organisés par une nation, mais ouvert à des membres de l'OTAN. Au total, toutes armées confondues, une centaine d'exercices OTAN a été programmée en 2017, ainsi que 149 exercices nationaux dirigés par les pays de l'Alliance. « *La Marine française s'inscrit aussi dans une démarche visant à inviter de plus en plus ses partenaires de l'OTAN à participer à ses entraînements de lutte anti-sous-marine et au-dessus de la surface. Ce faisant, elle offre aux pays de l'OTAN des occasions d'entraînement dans des domaines dans lesquels elle entretient un haut niveau de savoir-faire* », précise le CV Xavier Landot, ALFAN/Act & Fleet Program.

La Marine nationale participe en moyenne à une douzaine de Livex par an. Retour sur ses participations majeures en 2017.

• **Dynamic Mongoose.**

Exercice OTAN annuel.

Domaine : lutte anti-sous-marine.

Période : fin juin-début juillet.

Zone : Islande/Norvège.

Cet exercice a pour objet l'entraînement tactique de niveau avancé en lutte anti-sous-marine. Organisé par MARCOM, l'exercice de lutte anti-sous-marine Dynamic Mongoose s'est déroulé du 23 juin au 5 juillet 2017 dans le nord-ouest de l'Atlantique. Dans ce cadre, la FASM *Latouche-Tréville* a été placée sous le commandement de l'OTAN. Sur un rythme soutenu, les unités se sont affrontées dans des exercices tactiques opposant des frégates et des aéronefs de patrouille maritime à des sous-marins selon plusieurs scénarios. Aux côtés de la SNMG1 opéraient un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) et 2 *Atlantique 2* (Maritime Patrol Aircraft ou MPA pour l'OTAN) français.

• **Dynamic Manta.**

Exercice OTAN annuel.

Domaine : lutte anti-sous-marine.

Période : mars 2017.

Zone : Méditerranée occidentale.

Cet exercice est similaire au précédent mais se déroule dans une zone différente modifiant ainsi les conditions de propagation acoustique sous-marine. Cet entraînement tactique de lutte anti-sous-marine OTAN s'est déroulé du 13 au 24 mars 2017, au large des côtes siciliennes. Il a engagé une dizaine d'unités navales et sous-marines ainsi qu'environ dix aéronefs appartenant aux pays de l'OTAN. La Marine nationale y a joué un rôle de premier plan grâce aux moyens engagés : la frégate de lutte anti-sous-marine (FASM) *Montcalm* et son *Lynx* embarqué de la flottille 34F, le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Marne*, deux avions de patrouille maritime Atlantique 2 et le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Émeraude*. Dans ce Casex, mettant en confrontation des forces de surface

Brilliant Mariner



© C. VALVERDE/IMN

ont été engagés, sous le commandement tactique du contre-amiral Olivier Lebas qui s'appuyait sur l'état-major de la Force aéro-maritime de réaction rapide française (FRMARFOR), renforcé par des marins français et alliés embarqués sur le bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Mistral*. L'exercice s'est inscrit dans un cycle de préparation aboutissant à la certification de la capacité de la France à commander la composante marine (Maritime Component Command - MCC) de la NRF. La France, acteur majeur de l'Alliance Atlantique, assume cette responsabilité depuis le 1^{er} janvier 2018 et pour la quatrième fois depuis 2007. Une dizaine d'unités françaises y a participé, dont un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA), une frégate de défense aérienne (FDA), un bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) et une frégate anti-sous-marine (FASM).



Retrouvez en vidéo les prises de vue aériennes de l'exercice Brilliant Mariner.

et des forces sous-marines, le *Montcalm* a assuré le commandement de la Task Unit (TU) 02 (anti-submarine warfare commander ou commandement du domaine de lutte anti-sous-marine). La France a fait ainsi valoir son expertise et son interopérabilité avec les alliés, notamment en liaison avec la SNMG2.

• **Dynamic Mercy.**

Exercice OTAN annuel.

Domaine : Search and Rescue (SAR ou secours en mer).

Période : mai 2017.

Zone : Atlantique nord-ouest – mer Baltique.

Cet exercice de secours en mer a impliqué 9 centres de coordinations (Rescue coordination centers ou RCC) de 8 pays de l'OTAN qui ont fourni des moyens pour l'exercice (Danemark, Finlande, France, Allemagne, Lettonie, Lituanie, Pologne et Suède). Le patrouilleur de service public (PSP) *Flamant y* représentait la France, seule nation participante non-limittrophe de la mer Baltique. Le *Flamant y* a assuré les fonctions d'On Scene Coordinator (OSC) pour organiser les recherches et répartir les moyens disponibles.

• **Northern Coast.**

Exercice OTAN annuel.

Domaine : lutte multi-menaces.

Période : septembre 2017.

Zone : Atlantique nord-est.

Il s'agit d'un exercice qui couvre tous les domaines de lutte en milieu côtier organisé par l'Allemagne et rassemblant de nombreuses forces maritimes invitées, qu'elles soient des nations de l'Alliance ou de ses partenaires. Cette année, il s'est déroulé du 11 au 22 sep-

tembre, à proximité du littoral danois. Pour cette édition 2017, la Suède s'est jointe aux autres nations de l'Alliance dont les marines ont réuni 42 bâtiments, dont le bâtiment de commandement et de ravitaillement (BCR) *Somme* a effectué 12 ravitaillements à la mer, dont 3 sur alerte, sous un faible préavis.

• **Dynamic Monarch.**

Exercice OTAN régulier (tous les 3 ans).

Domaine : sauvetage de sous-marin.

Période : septembre 2017.

Zone : Méditerranée.

Permettant de tester la coordination des alliés en matière de sauvetage de sous-marins, l'exercice s'est déroulé du 8 au 23 septembre sous la responsabilité de CECMED et a permis de tester les procédures de réponse aux situations d'urgence. La France occupe une place importante dans ce domaine. En effet, en plus de bénéficier du savoir-faire reconnu de la *Cephismer* (Cellule de plongée humaine et d'intervention sous la mer), la France est « copropriétaire » (avec la Grande-Bretagne et la Norvège) du NATO Submarine Rescue System (NSRS). Le dispositif, en alerte à 72 h, comprend un engin submersible capable de se fixer sur un sous-marin en détresse, d'apporter les premiers secours et d'évacuer l'équipage par vague de 16 personnes, jusqu'à une profondeur de 600 m. ●



Retrouvez le descriptif de l'exercice Trident Javelin sur colbleus.fr

Les marins français dans l'OTAN

Ce qu'ils en disent

En 2009, la France a réintégré la structure militaire du commandement de l'Organisation du traité d'Atlantique nord pour renforcer son influence au sein de l'OTAN. Depuis cette date, on distingue deux types de postes : les insérés et les non-insérés. Au 1^{er} janvier 2018, 72 officiers de marine et 73 officiers mariniers sont insérés dans la structure de commandement, soit 145 marins sur un total de 752 militaires français (part de la Marine : 19%) pour un effectif total au sein de l'OTAN de 6854 militaires originaires des 29 pays membres. Ils sont répartis sur les dix sites de l'OTAN. *Cols Bleus* donne la parole à ces marins qui apportent leur expertise dans tous les services des états-majors. ●



© LOÏC BERNARDIN/MN

Témoignages

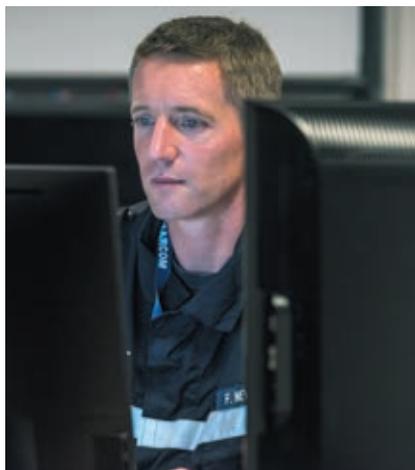
VA Gilles Humeau, adjoint du chef d'état-major du commandement interarmées au JFC Naples (Italie)



© MN

«Ma fonction d'adjoint opérations à l'état-major des forces alliées (JFC) de Naples regroupe deux rôles. Comme représentant national français, je suis tout d'abord responsable de l'administration et de la cohésion d'une communauté de 83 familles militaires des trois armées. Parallèlement, je dirige la conduite des opérations attribuées au JFC sous les ordres d'un Chief of Staff (COS) italien. Dans ce rôle, je commande une équipe internationale de 230 personnes et coordonne son action avec les piliers "planification" et "soutien" du JFC. Notre zone d'intérêt s'étend des abords de la Méditerranée et de la mer Noire au Moyen-Orient. Le théâtre est ainsi fortement marqué par la mer qui en constitue le cœur géographique, mais surtout par l'instabilité et les tensions dans l'ensemble de la zone, qui menacent directement le Sud de l'Europe. Nous en surveillons tous les aspects et développons des relations de partenariat très variées avec les pays de la zone, de la Mauritanie à l'Irak. Il s'agit d'une mission en prise directe avec l'actualité la plus brûlante. Les opérations principales se déroulent actuellement dans les Balkans et en Irak. Plus encore, nous assurons un an sur deux l'alerte de la Force de réaction de l'OTAN, capable d'intervenir contre toute agression majeure visant un pays de l'Alliance. Le caractère enthousiasmant de mon poste tient avant tout à la richesse multinationale de l'OTAN, mais aussi à son caractère interarmées, dans des fonctions qui dirigent des forces du niveau tactique et conseillent les décideurs stratégiques.»

CF François, MARCOM N3 Joint Effects Branch (Northwood, Royaume-Uni)



© MN

«Depuis août 2016, je suis inséré dans l'OTAN, à la tête de la branche effets communs (Joint Effects) et du ciblage, au sein de la division N3 (conduite des opérations). Cette branche est composée de 10 personnes de 6 nationalités différentes, regroupant des domaines de compétence particuliers et à haute valeur ajoutée pour les opérations aéronavales (amphibie, opérations psychologiques et d'informations, projection de puissance, ciblage). Ce poste de chef de branche me permet de contribuer concrètement au développement des capacités de l'état-major et, par les groupes de travail et de décision, d'être au cœur des sujets d'actualité de MARCOM, qui est notamment conseiller maritime des niveaux opératifs et stratégique de l'OTAN. Le ciblage est un domaine d'expertise particulièrement en développement en ce moment dans l'OTAN, à l'aune des dernières opérations majeures. Ce poste est une occasion unique d'acquérir ce savoir-faire spécifique que je ne possédais pas auparavant, dans un environnement interallié et interarmées.»

145 marins :

•BRUXELLES 10 officiers 6 officiers mariniers	•NORVÈGE 3 officiers 2 officiers mariniers
•MONS 12 officiers 15 officiers mariniers	•POLOGNE 1 officier
•NORFOLK 10 officiers 5 officiers mariniers	•TURQUIE 1 officier marinier
•NAPLES 5 officiers 13 officiers mariniers	•PORTUGAL 2 officiers
•BRUNSSUM 5 officiers 11 officiers mariniers	•ALLEMAGNE 3 officiers mariniers
•ROME 1 officier	•ROYAUME-UNI 22 officiers 16 officiers mariniers
•LA HAYE 1 officier 1 officier marinier	



Retrouvez sur colsbleus.fr plus de témoignages de marins affectés au sein de l'OTAN.

MP Maud, technicien réseaux et systèmes d'information au sein du NCIA (SHAPE – Mons, Belgique)



« J'ai répondu à un message de prospection pour un poste de technicien réseaux et systèmes d'information au sein du NCIA (Nato Communications and Information Agency), qui est l'équivalent de la Dirisi au sein de l'OTAN, où j'ai été affectée de 2014 à 2017. J'ai d'abord été responsable de la base de données recensant les matériels et les types de réseaux gérés par la NCIA et j'assurais ponctuellement la formation des utilisateurs. Après une réorganisation de l'agence, j'ai été mutée sur un autre poste où je m'occupais de la gestion des serveurs virtualisés. Cette expérience fut enrichissante à tous points de vue : professionnellement, culturellement et personnellement. Le fait de travailler en interarmées, entourée de citoyens arrivant de nombreux points du monde m'a énormément plu. Beaucoup de personnes aimeraient franchir le pas mais peu osent. Je ne peux que les encourager. »

MT Christian, photographe à MARCOM (Northwood, Royaume-Uni)



« Depuis juillet 2016, j'occupe le poste de photographe à MARCOM. Intégré à l'équipe du PAO (Public Affairs Office), je couvre les besoins en images du commandement. Concrètement, j'assure la réalisation des reportages d'actualité des activités de l'état-major à Northwood et des activités opérationnelles des forces maritimes permanentes de l'OTAN (Standing Naval Forces, SNF). C'est la partie que je préfère, celle du reporter d'images. Déployé environ 120 j/an à bord des SNF, je suis au contact de l'action. Je réalise et transmets mes images au plus vite pour que l'information soit diffusée par les communicants. Leur visibilité est internationale ! Presse papier et réseaux sociaux. À terre, je gère aussi le matériel et la formation photo des communicants des SNF. Malgré ses exigences et un rythme soutenu, cette affectation est une de mes meilleures : un condensé d'aventures, compromis idéal entre bureau et terrain, avec en plus la possibilité d'aider au rayonnement français. »

CC Nicolas, représentation nationale de liaison (Norfolk, États-Unis)



« Arrivé à l'été 2017 à Norfolk (États-Unis), je suis affecté au pôle « suivi-synthèse » de la représentation nationale française de liaison auprès du SACT (Supreme Allied Command Transformation). L'état-major d'ACT est chargé de la « transformation » de l'Alliance, c'est-à-dire qu'il doit s'assurer que la structure militaire de l'OTAN, ses forces, capacités et sa doctrine permettent à l'Alliance d'assurer ses missions, aujourd'hui et dans l'avenir. Les responsabilités principales

d'ACT incluent la formation, l'entraînement, le développement de nouvelles capacités militaires (équipements, standards, doctrines et concepts...). Le rôle de la représentation nationale, qui comprend quatre officiers, est d'animer le réseau de la centaine de militaires français déployés dans la branche ACT, c'est-à-dire d'assurer le lien entre eux et les organismes français concernés et plus généralement de suivre tout ce qui est élaboré dans cette branche de l'OTAN. Notre présence permet ainsi de peser sur les grands travaux de l'OTAN, et si besoin, de protéger ou mettre en avant nos intérêts nationaux. L'attrait d'un tel poste vient tout d'abord de la diversité et de la nature des dossiers suivis (la préparation de l'avenir de l'Alliance), mais aussi du travail en réseau et de la richesse à évoluer dans un univers interarmées et interallié. Acquérir très vite une bonne connaissance des structures et procédures de l'OTAN est indispensable. Une affectation à FRMARFOR a été pour moi un bon tremplin. Au-delà de l'aspect professionnel, même si elle comporte quelques contraintes liées à la mobilité, cette affectation à l'étranger reste avant tout une véritable aventure familiale et une opportunité rare pour les enfants de devenir bilingue en un temps record. »

CV Jean-Christophe, conseiller auprès de l'officier général représentant le CEMA français au Comité militaire de l'OTAN (Belgique)



« Depuis l'été 2016, j'occupe un poste de conseiller auprès de l'officier général représentant le CEMA français au comité militaire de l'OTAN. Situé à Bruxelles, le comité militaire est chargé d'apporter l'expertise militaire et de conseiller les ambassadeurs ou les ministres dans leur prise de décisions politiques. L'OTAN, Alliance militaire, mène des opérations et des missions. Actuellement, 15000 soldats sont déployés sous commandement OTAN, en Afghanistan, Irak et Kosovo. Les décisions de lancement d'opérations, d'évolution du mandat et de clôture sont prises par les 29 alliés sous la règle du consensus. Mon travail consiste à représenter la France dans les comités qui rédigent les décisions politico-militaires

concernant les opérations. J'analyse les propositions faites par l'état-major stratégique (SHAPE), je propose à l'EMA et à la DGRIS une position française qu'ensuite je défends en séance. C'est un poste très enrichissant à double titre : nous travaillons en étroite collaboration avec les diplomates français de la représentation française pour élaborer les positions nationales. En comité, nous négocions des textes avec nos 28 homologues étrangers : il faut élaborer en amont une tactique prenant en compte les positions attendues des autres alliés, puis en séance argumenter et convaincre pour que la position française soit reflétée dans le texte. C'est un poste de relations internationales qui demande de l'autonomie et une capacité à négocier et convaincre. »